

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune VEYRE-MONTON
Commune

Numéro SIRET : 21630455000017
Poste comptable : SGC DE CLERMONT METROPOLE ET AMENDES

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	62
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	64
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	65
B6 - Prêts	66
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	70
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	71
B9 - Etat du personnel	73
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	77
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	78
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	79
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	80
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	82
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	83

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 721

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	758,49

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	722,73
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	941,85
3	Dépenses d'équipement brut / population	668,30
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	206,17
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,37 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,47 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	70,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23,26 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération du 27/02/2026 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	5 516 530,13	6 532 531,42	0,00	A1	1 016 001,29	
Investissement	2 771 992,50	2 945 787,65	(3)	A2	173 795,15	
Fonctionnement	2 744 537,63	3 586 743,77	(4)	A3	842 206,14	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II 850 087,27	III + IV 151 434,36	B1	-698 652,91		
Investissement	I 850 087,27	III 151 434,36	B2	-698 652,91		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	317 348,38
Investissement	A2 + B2	-524 857,76
Fonctionnement	A3 + B3	842 206,14

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 850 087,27
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 293,64
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	104 748,57
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	175 674,07
21	Immobilisations corporelles (3)	508 083,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	13 728,79
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	37 558,50
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 151 434,36
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	151 434,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 061 200,00	3 135 595,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	850 087,27	151 434,36
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 375 742,49	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 287 029,76	3 287 029,76

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 259 048,00	3 504 612,44
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 754 435,56
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 259 048,00	4 259 048,00
TOTAL DU BUDGET (4)		7 546 077,76	7 546 077,76

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	104 748,57	0,00	0,00	104 748,57
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	175 674,07	0,00	0,00	175 674,07
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	508 083,70	1 860 200,00	1 860 200,00	2 368 283,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	13 728,79	0,00	0,00	13 728,79
Total des dépenses d'équipement		0,00	802 235,13	1 860 200,00	1 860 200,00	2 662 435,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 293,64	0,00	0,00	10 293,64
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	37 558,50	0,00	0,00	37 558,50
Total des dépenses financières		0,00	47 852,14	201 000,00	201 000,00	248 852,14
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	850 087,27	2 061 200,00	2 061 200,00	2 911 287,27

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	850 087,27	2 061 200,00	2 061 200,00	2 911 287,27
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	375 742,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 287 029,76
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	218 583,00	218 583,00	218 583,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 074 395,40	1 074 395,40	1 074 395,40
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	272 850,00	272 850,00	272 850,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 565 828,40	1 565 828,40	1 565 828,40
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	151 434,36	1 565 828,40	1 565 828,40	1 717 262,76

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 300 851,20	1 300 851,20	1 300 851,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		268 915,80	268 915,80	268 915,80
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 569 767,00	1 569 767,00	1 569 767,00

TOTAL	0,00	151 434,36	3 135 595,40	3 135 595,40	3 287 029,76
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 287 029,76
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 569 767,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	814 795,00	814 795,00	814 795,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 542 918,00	1 542 918,00	1 542 918,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	316 568,00	316 568,00	316 568,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 674 281,00	2 674 281,00	2 674 281,00
66	Charges financières	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 689 281,00	2 689 281,00	2 689 281,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 300 851,20	1 300 851,20	1 300 851,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		268 915,80	268 915,80	268 915,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 569 767,00	1 569 767,00	1 569 767,00

TOTAL	0,00	0,00	4 259 048,00	4 259 048,00	4 259 048,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 259 048,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	56 201,11	56 201,11	56 201,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	235 756,00	235 756,00	235 756,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	254 396,00	254 396,00	254 396,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 898 728,00	1 898 728,00	1 898 728,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	873 131,33	873 131,33	873 131,33
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	185 400,00	185 400,00	185 400,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	3 503 612,44	3 503 612,44	3 503 612,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	754 435,56
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 259 048,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 569 767,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 293,64	0,00	10 293,64
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	201 000,00	0,00	201 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	104 748,57	0,00	104 748,57
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	175 674,07	0,00	175 674,07
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 368 283,70	0,00	2 368 283,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	13 728,79	0,00	13 728,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	37 558,50	0,00	37 558,50
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 911 287,27	0,00	2 911 287,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	375 742,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 287 029,76
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	814 795,00		814 795,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 542 918,00		1 542 918,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	316 568,00	0,00	316 568,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	14 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	268 915,80	268 915,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 300 851,20	1 300 851,20
Dépenses de fonctionnement – Total		2 689 281,00	1 569 767,00	4 259 048,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 259 048,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 583,00	0,00	218 583,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	151 434,36	0,00	151 434,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		268 915,80	268 915,80
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 300 851,20	1 300 851,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	272 850,00		272 850,00
Recettes d'investissement – Total		642 867,36	1 569 767,00	2 212 634,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 074 395,40
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 287 029,76
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	56 201,11		56 201,11
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	235 756,00		235 756,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	254 396,00		254 396,00
731	Fiscalité locale	1 898 728,00		1 898 728,00
74	Dotations et participations (8)	873 131,33		873 131,33
75	Autres produits de gestion courante (8)	185 400,00	0,00	185 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 504 612,44	0,00	3 504 612,44

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			754 435,56
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			4 259 048,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	850 087,27	0,00	2 061 200,00	2 061 200,00	0,00	2 061 200,00	2 911 287,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	104 748,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 748,57
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	175 674,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 674,07
21	Immobilisations corporelles	0,00	508 083,70	0,00	1 860 200,00	1 860 200,00	0,00	1 860 200,00	2 368 283,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	13 728,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 728,79
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	802 235,13	0,00	1 860 200,00	1 860 200,00	0,00	1 860 200,00	2 662 435,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 293,64		0,00	0,00		0,00	10 293,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		201 000,00	201 000,00		201 000,00	201 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	37 558,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 558,50
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	47 852,14	0,00	201 000,00	201 000,00	0,00	201 000,00	248 852,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	850 087,27	0,00	2 061 200,00	2 061 200,00	0,00	2 061 200,00	2 911 287,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	375 742,49
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 287 029,76
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	151 434,36	2 061 200,00	2 061 200,00	2 212 634,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	218 583,00	218 583,00	218 583,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	272 850,00	272 850,00	272 850,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	491 433,00	491 433,00	491 433,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	151 434,36	491 433,00	491 433,00	642 867,36
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 300 851,20	1 300 851,20	1 300 851,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		268 915,80	268 915,80	268 915,80
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 569 767,00	1 569 767,00	1 569 767,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 074 395,40
---------------------------------------	---------------------

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 287 029,76

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	850 087,27	0,00	2 061 200,00	2 061 200,00	0,00	2 061 200,00	2 911 287,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	104 748,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 748,57
2031	Frais d'études	0,00	99 288,57		0,00	0,00	0,00	0,00	99 288,57
2051	Concessions, droits similaires	0,00	5 460,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 460,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	175 674,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 674,07
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	175 674,07		0,00	0,00	0,00	0,00	175 674,07
21	Immobilisations corporelles	0,00	508 083,70	0,00	1 860 200,00	1 860 200,00	0,00	1 860 200,00	2 368 283,70
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 007,08		0,00	0,00	0,00	0,00	6 007,08
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	22 200,00		0,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	18 203,50		153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00	171 203,50
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 280,00		647 000,00	647 000,00	0,00	647 000,00	658 280,00
21351	Bâtiments publics	0,00	7 280,64		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	47 280,64
2138	Autres constructions	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	337 195,50		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	394 195,50
2152	Installations de voirie	0,00	57 249,84		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	557 249,84
21538	Autres réseaux	0,00	44 848,32		112 100,00	112 100,00	0,00	112 100,00	156 948,32
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		5 160,00	5 160,00	0,00	5 160,00	5 160,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	2 986,80		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	7 186,80
21838	Autre matériel informatique	0,00	480,00		0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	352,02		13 940,00	13 940,00	0,00	13 940,00	14 292,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	13 728,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 728,79
2313	Constructions	0,00	13 728,79		0,00	0,00	0,00	0,00	13 728,79
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	802 235,13	0,00	1 860 200,00	1 860 200,00	0,00	1 860 200,00	2 662 435,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 293,64		0,00	0,00		0,00	10 293,64
10226	Taxe d'aménagement	0,00	10 293,64		0,00	0,00		0,00	10 293,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		201 000,00	201 000,00		201 000,00	201 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	37 558,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 558,50

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	37 558,50		0,00	0,00	0,00	0,00	37 558,50
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	47 852,14	0,00	201 000,00	201 000,00	0,00	201 000,00	248 852,14
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	850 087,27	0,00	2 061 200,00	2 061 200,00	0,00	2 061 200,00	2 911 287,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	151 434,36	2 061 200,00	2 061 200,00	2 212 634,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	2 616,00	0,00	0,00	2 616,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	93 275,00	0,00	0,00	93 275,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	55 543,36	0,00	0,00	55 543,36
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	151 434,36	0,00	0,00	151 434,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	218 583,00	218 583,00	218 583,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	148 583,00	148 583,00	148 583,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	272 850,00	272 850,00	272 850,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	491 433,00	491 433,00	491 433,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	151 434,36	491 433,00	491 433,00	642 867,36
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 300 851,20	1 300 851,20	1 300 851,20

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		268 915,80	268 915,80	268 915,80
28031	Frais d'études	0,00		7 083,00	7 083,00	7 083,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00		3 312,00	3 312,00	3 312,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		8 009,00	8 009,00	8 009,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		35 712,33	35 712,33	35 712,33
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 410,00	1 410,00	1 410,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		250,00	250,00	250,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		2 037,00	2 037,00	2 037,00
281316	Equipements de cimetière	0,00		3 916,00	3 916,00	3 916,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		48 898,00	48 898,00	48 898,00
281351	Bâtiments publics	0,00		18 871,78	18 871,78	18 871,78
281352	Bâtiments privés	0,00		100,00	100,00	100,00
28138	Autres constructions	0,00		3 484,00	3 484,00	3 484,00
28152	Installations de voirie	0,00		3 097,00	3 097,00	3 097,00
281538	Autres réseaux	0,00		4 221,00	4 221,00	4 221,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		106,00	106,00	106,00
2815731	Matériel roulant	0,00		9 613,00	9 613,00	9 613,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		1 563,57	1 563,57	1 563,57
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00		638,00	638,00	638,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		25 541,51	25 541,51	25 541,51
281828	Autres matériels de transport	0,00		2 067,88	2 067,88	2 067,88
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		894,00	894,00	894,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		4 664,20	4 664,20	4 664,20
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		2 804,81	2 804,81	2 804,81
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 894,08	10 894,08	10 894,08
28185	Matériel de téléphonie	0,00		976,00	976,00	976,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		18 751,64	18 751,64	18 751,64
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 569 767,00	1 569 767,00	1 569 767,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 259 048,00	4 259 048,00	0,00	4 259 048,00	4 259 048,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	814 795,00	814 795,00	0,00	814 795,00	814 795,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 542 918,00	1 542 918,00		1 542 918,00	1 542 918,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	316 568,00	316 568,00	0,00	316 568,00	316 568,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 674 281,00	2 674 281,00	0,00	2 674 281,00	2 674 281,00
66	Charges financières	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 689 281,00	2 689 281,00	0,00	2 689 281,00	2 689 281,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 300 851,20	1 300 851,20		1 300 851,20	1 300 851,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			268 915,80	268 915,80		268 915,80	268 915,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 569 767,00	1 569 767,00		1 569 767,00	1 569 767,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 259 048,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	56 201,11	56 201,11	56 201,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	235 756,00	235 756,00	235 756,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	254 396,00	254 396,00	254 396,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 898 728,00	1 898 728,00	1 898 728,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	873 131,33	873 131,33	873 131,33
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	185 400,00	185 400,00	185 400,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	3 503 612,44	3 503 612,44	3 503 612,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	754 435,56
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 259 048,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 259 048,00	4 259 048,00	0,00	4 259 048,00	4 259 048,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	814 795,00	814 795,00	0,00	814 795,00	814 795,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	148 000,00	148 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	14 900,00	14 900,00	0,00	14 900,00	14 900,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61228	Autres	0,00	0,00	0,00	16 460,00	16 460,00	0,00	16 460,00	16 460,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	40 300,00	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		16 150,00	16 150,00	0,00	16 150,00	16 150,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		310,00	310,00	0,00	310,00	310,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		61 025,00	61 025,00	0,00	61 025,00	61 025,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6237	Publications	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6248	Divers	0,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		33 500,00	33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		15 800,00	15 800,00	0,00	15 800,00	15 800,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		16 100,00	16 100,00	0,00	16 100,00	16 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 542 918,00	1 542 918,00		1 542 918,00	1 542 918,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00		15 500,00	15 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		639 000,00	639 000,00		639 000,00	639 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64113	NBI	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00		4 600,00	4 600,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		118 500,00	118 500,00		118 500,00	118 500,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		171 000,00	171 000,00		171 000,00	171 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		890,00	890,00		890,00	890,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		19 800,00	19 800,00		19 800,00	19 800,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		124 000,00	124 000,00		124 000,00	124 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		241 000,00	241 000,00		241 000,00	241 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	0,00	0,00		10 400,00	10 400,00		10 400,00	10 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		71 900,00	71 900,00		71 900,00	71 900,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		5,00	5,00		5,00	5,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		7 393,00	7 393,00		7 393,00	7 393,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		4 230,00	4 230,00		4 230,00	4 230,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		28 100,00	28 100,00		28 100,00	28 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	316 568,00	316 568,00	0,00	316 568,00	316 568,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		97 800,00	97 800,00	0,00	97 800,00	97 800,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		7 560,00	7 560,00	0,00	7 560,00	7 560,00
65315	Formation	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		109 638,00	109 638,00	0,00	109 638,00	109 638,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		8 870,00	8 870,00	0,00	8 870,00	8 870,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		5 320,00	5 320,00	0,00	5 320,00	5 320,00
65731	Subv. fonct. état	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00		7 550,00	7 550,00	0,00	7 550,00	7 550,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		19 450,00	19 450,00	0,00	19 450,00	19 450,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		360,00	360,00	0,00	360,00	360,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 674 281,00	2 674 281,00	0,00	2 674 281,00	2 674 281,00
66	Charges financières	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 689 281,00	2 689 281,00	0,00	2 689 281,00	2 689 281,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 300 851,20	1 300 851,20		1 300 851,20	1 300 851,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			268 915,80	268 915,80		268 915,80	268 915,80
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			268 915,80	268 915,80		268 915,80	268 915,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 569 767,00	1 569 767,00		1 569 767,00	1 569 767,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	56 201,11	56 201,11	56 201,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	42 201,11	42 201,11	42 201,11
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	235 756,00	235 756,00	235 756,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00	8 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	2 456,00	2 456,00	2 456,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	254 396,00	254 396,00	254 396,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	168 705,00	168 705,00	168 705,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	5 691,00	5 691,00	5 691,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 898 728,00	1 898 728,00	1 898 728,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 895 500,00	1 895 500,00	1 895 500,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	3 228,00	3 228,00	3 228,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	873 131,33	873 131,33	873 131,33
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	328 295,00	328 295,00	328 295,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	329 051,33	329 051,33	329 051,33
741127	DNP des communes	0,00	0,00	109 800,00	109 800,00	109 800,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	21 122,00	21 122,00	21 122,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748711	Dotation d'animation locale reçue	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	185 400,00	185 400,00	185 400,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	3 503 612,44	3 503 612,44	3 503 612,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	3 504 612,44	3 504 612,44	3 504 612,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 724 459,21									
1641 Emprunts en euros (total)					1 724 459,21									
00001024813	Caisse CAF PUY DE DOME	01/10/2022		01/04/2023	72 500,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Emprunts CREDIT AGRICOLE	22/12/2014		01/06/2016	200 000,00	F		2,050	2,051		A	C		A-1
063374E	Caisse d'épargne Auvergne Limousin	29/11/2019		25/03/2020	500 000,00	F		0,790	0,811		T	C		A-1
0875190	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	12/03/1999		01/04/2000	121 959,21	F		3,800	3,033		A	X Echéance constante		A-1
1663144	Caisse d'épargne Auvergne Limousin	23/07/2016		25/03/2017	130 000,00	F		0,870	1,208		T	X Echéance constante		A-1
1663145	Caisse d'épargne Auvergne Limousin	25/07/2016		25/03/2017	200 000,00	F		0,870	1,091		T	X Echéance constante		A-1
1863145	Banques CAISSE EPARGNE	19/07/2018		25/12/2018	500 000,00	F		0,600	1,436		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00									
070037	Emprunts CREDIT AGRICOLE	01/01/2007		15/06/2008	1 000 000,00	F		4,060	1,509		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
Bar des Faubourgs		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
Cabinet médical - Presbytère		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
Caution maison Soulasse		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 724 459,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		894 146,46					200 455,02	13 269,90	0,00	1 736,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		749 526,46					129 765,02	10 160,57	0,00	871,04
00001024813		0,00	A-1	29 000,00	1,25	F		0,000	14 500,00	0,00	0,00	0,00
063374E		0,00	A-1	33 333,30	1,42	F		2,051	16 666,67	683,33	0,00	199,31
0875190		0,00	A-1	300 000,08	8,92	F		0,811	33 333,32	2 271,25	0,00	35,11
1663144		0,00	A-1	26 793,43	6,25	F		3,033	4 191,19	857,39	0,00	542,45
1663145		0,00	A-1	54 041,71	5,92	F		1,208	8 812,42	867,70	0,00	12,89
1863145		0,00	A-1	51 971,98	2,92	F		1,091	17 173,70	728,70	0,00	9,28
1863145		0,00	A-1	254 385,96	7,17	F		1,436	35 087,72	4 752,20	0,00	72,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		144 620,00					70 690,00	3 109,33	0,00	865,39
070037		0,00	A-1	144 620,00	1,42	F		1,509	70 690,00	3 109,33	0,00	865,39
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Bar des Faubourgs		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Cabinet médical - Presbytère		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Caution maison Soulasse		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		894 146,46					200 455,02	13 269,90	0,00	1 736,43

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	894 146,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €		26-01-2024
	Catégories de biens amortis		
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	28/11/2014
L	Frais d'études	5	26/01/2024
L	Logiciels	2	26/01/2024
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	26/01/2024
L	2031 Frais d'études	5	26/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	26/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	5	26/01/2024
L	2041 Autres EPL - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	2041 CCAS - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	2041 CDE - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	10	26/01/2024
L	2041 SPA - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	2041 SPIC - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	204114 Subv. Etat - Voirie	10	26/01/2024
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	10	26/01/2024
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	10	26/01/2024
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041413 Subv. com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	10	26/01/2024
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	10	26/01/2024
L	2041482 Subv. autres communes - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041483 Subv.autres com.-Projets infrastructure intérêt national	10	26/01/2024
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	10	26/01/2024
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041513 Subv.GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	10	26/01/2024
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	10	26/01/2024
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10	26/01/2024
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	10	26/01/2024
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	10	26/01/2024
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	10	26/01/2024
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	26/01/2024
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	10	26/01/2024
L	20417 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	10	26/01/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	10	26/01/2024
L	204181 Subv.org.publics divers-Biens mobiliers, matériel, études	10	26/01/2024
L	204182 Subv. org. publics divers - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	204183 Subv.org.publics divers-Projet infrastr. intérêt national	10	26/01/2024
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	26/01/2024
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	5	26/01/2024
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	5	26/01/2024
L	20423 Subv.pers.droit privé-Projets infrastr. intérêt national	5	26/01/2024
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	10	26/01/2024
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	10	26/01/2024
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	10	26/01/2024
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	10	26/01/2024
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	26/01/2024
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	26/01/2024
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	5	26/01/2024
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	5	26/01/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	26/01/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	2	26/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	26/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	26/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/01/2024
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/01/2024
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	10	26/01/2024
L	2132 Immeubles de rapport	20	26/01/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	20	26/01/2024
L	21328 Autres bâtiments privés	20	26/01/2024
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	26/01/2024
L	2138 Autres constructions	10	26/01/2024
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	26/01/2024
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	26/01/2024
L	21533 Réseaux câblés	30	26/01/2024
L	21534 Réseaux d'électrification	30	26/01/2024
L	21538 Autres réseaux	30	26/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	26/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	5	26/01/2024
L	2157 Matériel et outillage de voirie	8	26/01/2024
L	21571 Matériel ferroviaire	8	26/01/2024
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	26/01/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21572 Matériel technique scolaire	8	26/01/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8	26/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	8	26/01/2024
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	8	26/01/2024
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	8	26/01/2024
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	26/01/2024
L	21578 Autre matériel technique	8	26/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	26/01/2024
L	2182 Matériel de transport	8	26/01/2024
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	8	26/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport	8	26/01/2024
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/01/2024
L	2183 Matériel informatique	5	26/01/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	26/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique	5	26/01/2024
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	15	26/01/2024
L	2184 Mobilier	15	26/01/2024
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	15	26/01/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	15	26/01/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5	26/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	12	26/01/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401	Intitulé de l'opération : Travaux d'office			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	520,74	0,00	0,00	0,00
454101 Dépenses nouvelles (5)	520,74	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	520,74	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	520,74	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
454201 Annulations sur recettes (d) (6)	520,74	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 518 464,63	2 594 427,47	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 518 464,63	2 594 427,47										48 160,91	94 311,57	
AUVERGNE HABITAT	2009	X Echéance constante	Lotissement Les Terrasses-PRET PLUS	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	480 124,00	363 768,10	24,00	A	R	1,850	R		2,350	-		8 548,55	9 847,19	
AUVERGNE HABITAT	2009	X Echéance constante	Lotissement Les Terrasses-PLUS FONCIER	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	117 039,00	98 909,65	34,00	A	F	2,350	F		2,350	-		2 324,38	1 558,72	
OPHIS	2010	X Echéance constante	Construction de 4 logements-Les Remparts	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	150 000,00	97 222,65	19,17	A	F	1,850	F		1,850	-		1 798,62	4 061,47	
OPHIS	2016	X Echéance progressive	Contrat de compactage logements Dr Presle	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	980 301,63	658 403,63	13,33	A	R	1,750	R		1,750	-		11 522,06	40 268,89	

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHIS	2013	X Echéance constante	Acquisition amélioration de 7 logements-Les Tilleuls	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	630 000,00	486 716,25	27,50	A	F	1,850	F	1,850	-		9 004,25	13 424,35		
OPHIS	2013	X Echéance constante	Construction 12 logements -Val-Marie-PLAI PREF	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	251 000,00	186 372,65	27,83	A	F	1,050	F	1,050	-		1 956,91	5 760,22		
OPHIS	2013	X Echéance constante	Construction de 12 logements -Val-Marie	Direction CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	910 000,00	703 034,54	27,83	A	F	1,850	F	1,850	-		13 006,14	19 390,73		
TOTAL GENERAL					3 518 464,63	2 594 427,47									48 160,91	94 311,57		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 504 612,44
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					17 730,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	200,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association AMICALE LAÏQUE	Association	3 000,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU VAL DE VEYRE	Association	750,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association AMIS DE NOTRE DAME DE MONTON	Association	460,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association Basket Club Val de Veyre	Association	800,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	ASSO.BIBLIOTHEQUE J.DE BEAUFORT	Association	500,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association Comité Assoc. Vie Soulassoise	Association	800,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association CHEYENN'S 63	Association	130,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association CHORALE DE MONTON	Association	500,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES	Association	310,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	COVM Foot	Association	3 000,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	CYBER CLUB	Association	300,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association LOU VEYSOU	Association	1 600,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association NO TE KANSAS	Association	110,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association PETANQUE VEYRE MONTONNAISE M. RANDANNE	Association	700,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association SAUVEGARDE EGLISE MONTON	Association	160,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	SITES ET PATRIMOINE	Association	500,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association CHASSEURS DE VEYRE	Association	450,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association STE DE PECHE LA TRUITE	Association	350,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	110,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association TENNIS CLUB VEYRE LES MARTRES	Association	1 700,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association TROUPE THEATRALE DE LA VEYRE	Association	400,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	TENNIS DE TABLE	Association	400,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association VERT MONTON	Association	300,00
65748	Sub Fonctionnement	Subvention de fonctionnement 2026	Association ACPG-CATM Section de VEYRE-MONTON	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	2,13	16,13	16,00	0,00	16,00
Adjoint technique	C	3,00	1,62	4,62	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	1,00	0,51	1,51	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maitrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

ATSEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,08	1,08	1,00	1,00	2,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,08	1,08	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		26,00	3,21	29,21	25,00	4,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal 2ème classe	C	S		0,00	A A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A A	CDD
Rédacteur	B	ADM		0,00	A A	CDI
Rédacteur principal 1ère classe	B	ADM		0,00	A A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A a	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

Commune VEYRE-MONTON - Budget Commune - BP - 2026

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
14/12/2009 -	AUVERGNE HABITAT	AUVERGNE HABITAT		480 124,00
14/12/2009 -	AUVERGNE HABITAT	AUVERGNE HABITAT		117 039,00
16/02/2010 -	OPHIS	OPHIS		150 000,00
23/11/2010 -	OPHIS	OPHIS		1 129 578,11
18/03/2013 -	OPHIS	OPHIS		630 000,00
10/07/2013 -	OPHIS	OPHIS		251 000,00
10/07/2013 -	OPHIS	OPHIS		910 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-375 742,49	-375 742,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-698 652,91	-698 652,91
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 074 395,40	-1 074 395,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 074 395,40	1 074 395,40
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 074 395,40	-1 074 395,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	201 000,00	201 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 061 200,00	2 061 200,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 860 200,00	1 860 200,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		201 000,00	I 201 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		201 000,00	201 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	130 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	71 000,00	71 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 061 200,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		218 583,00	218 583,00
10222	FCTVA	148 583,00	148 583,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	70 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 842 617,00	1 842 617,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	7 083,00	7 083,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	3 312,00	3 312,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	8 009,00	8 009,00
28041513	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	35 712,33	35 712,33
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	50 000,00	50 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 410,00	1 410,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	250,00	250,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	2 037,00	2 037,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	3 916,00	3 916,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	48 898,00	48 898,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	18 871,78	18 871,78
281352	<i>Bâtiments privés</i>	100,00	100,00
28138	<i>Autres constructions</i>	3 484,00	3 484,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 097,00	3 097,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 221,00	4 221,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	106,00	106,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	9 613,00	9 613,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 563,57	1 563,57
2815741	<i>Inst., mat., outil. cantines scolaires</i>	638,00	638,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	25 541,51	25 541,51
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	2 067,88	2 067,88
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	894,00	894,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 664,20	4 664,20
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	2 804,81	2 804,81
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	10 894,08	10 894,08
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	976,00	976,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	18 751,64	18 751,64
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	272 850,00	272 850,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 300 851,20	1 300 851,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 13/02/2026

Présenté par Le Maire (1),
A Veyre-Monton, le 27/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Veyre-Monton, le 27/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

VALLESPI Nadine	
-----------------	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2026, et de la publication le
A Veyre-Monton, le 03/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.